

CONTRAT DE LOCATION

SAISON 2019 – 2020

NOM et PRENOM (Patineur)

POINTURE **Numéro d'ordre CPRM**

NOM et PRENOM (RESPONSABLE LEGAL)

ADRESSE

.....

Téléphone : Adresse Email

	ARTISTIQUE	PETITS BOLIDES RINK HOCKEY Junior	COURSE
PRIX DE LA LOCATION	70 €	30 €	70€
MONTANT DE LA CAUTION	200 €	60 €	200 €

Remis ce jour un chèque de : euros

Sur la banque Chèque N°

Pour la saison de location 2019-2020, du 01 septembre 2019 au 01 juillet 2020

Remis ce jour un chèque de pour **caution de location.**

Sur la banque Chèque N°

Ce chèque ne sera pas mis à l'encaissement.

Le 01 juillet 2020, les patins devront être rapportés au club et le chèque de caution sera restitué.

Dans le cas contraire le chèque de caution sera encaissé par le club.

En cas de détérioration, la caution ne sera rendue que partiellement.

Rappel : **Les patins à roulettes prêtés par le club devront être entretenus correctement par le patineur.**

Le prêt de patins est strictement réservé aux membres du club

Mouilleron le captif, le

Signature de l'empruntant (précédé de la mention "lu et approuvé")

Patins restitués le